

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09151118 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
BON N° 15837094 DU 2/02/26 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED								
V/REF: CHANTIER 27878 SOUYRI								
114221.01	ISOCOTON PNX 120/60-140MM R3,75	46,08	M2		13,21	608,72		
	dont Eco-Contribution					(2,76)		
210450.01	KNAUF HORIZON 4 250/120	66	M2		4,91	324,06		
	dont Eco-Contribution					(7,92)		
BON N° 15837151 DU 3/02/26 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED								
V/REF: CHANTIER 27878 SOUYRI								
114221.01	ISOCOTON PNX 120/60-140MM R3,75	20,16	M2		13,21	266,31		
	dont Eco-Contribution					(1,21)		
210450.01	KNAUF HORIZON 4 250/120	15	M2		4,91	73,65		
	dont Eco-Contribution					(1,80)		
638360.01	VIS BANDES TTPC35 -BTE 1000 GYPSO	4	U		16,72	66,88		
	dont Eco-Contribution					(0,16)		
BON N° 15837216 DU 4/02/26 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED								
V/REF: CHANTIER 27878 SOUYRI								
122744.02	PREGYPLAC BA18S 300/ 90	10,80	M2		5,69	61,45		
	dont Eco-Contribution					(2,05)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 1

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A N°ICS FR52ZZZ501825
Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr Option pour le paiement de la TVA d'après les débits 1277 0 N

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09151118 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
122744.04	PREGYPLAC BA18S 280/ 90	65,52	M2		5,69	372,81		
	dont Eco-Contribution					(12,45)		
114221.01	ISOCOTON PNX 120/60-140MM R3,75	28,80	M2		13,21	380,45		
	dont Eco-Contribution					(1,73)		
BON N° 15837226 DU 4/02/26 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par ALFRED								
V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
379846.01	VIS TTPC 25-LOT 4 BTES 1000 GYPSO	1	C0		24,20	24,20		
	dont Eco-Contribution					(0,11)		
BON N° 15837317 DU 6/02/26 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par ALFRED								
V/REF: CHANTIER 27878 SOUYRI								
122744.02	PREGYPLAC BA18S 300/ 90	13,50	M2		5,69	76,82		
	dont Eco-Contribution					(2,57)		
122744.04	PREGYPLAC BA18S 280/ 90	75,60	M2		5,69	430,16		
	dont Eco-Contribution					(14,36)		
114221.01	ISOCOTON PNX 120/60-140MM R3,75	11,52	M2		13,21	152,18		
	dont Eco-Contribution					(0,69)		
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120	12	M2		2,75	33,00		
	dont Eco-Contribution					(1,44)		
BON N° 15837423 DU 10/02/26 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par ALFRED								
V/REF: CHANTIER 27878 SOUYRI								
114221.01	ISOCOTON PNX 120/60-140MM R3,75	11,52	M2		13,21	152,18		
	dont Eco-Contribution					(0,69)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 2

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A N°ICS FR52ZZ501825
Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr Option pour le paiement de la TVA d'après les débits 1278 0N

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09151118 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
BON N° 15837452 DU 10/02/26 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 27878 SOUYRI								
290731.01	PAR PHONIC 2X650/ 60-45MM R1,10	15,60	M2		1,83	28,55		
	dont Eco-Contribution					(0,47)		
174989.01	RAIL 70-3,00ML GYPSO	6	ML		1,11	6,66		
	dont Eco-Contribution					(0,06)		
174895.03	MONTANT 70/35-2,80ML GYPSO	11,20	ML		1,96	21,95		
	dont Eco-Contribution					(0,11)		
BON N° 15837453 DU 10/02/26 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 27878 SOUYRI								
174895.03	MONTANT 70/35-2,80ML GYPSO	2,80	ML		1,96	5,49		
	dont Eco-Contribution					(0,03)		
BON N° 15837530 DU 12/02/26 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 27878 SOUYRI								
122744.04	PREGYPLAC BA18S 280/ 90	7,56	M2		5,69	43,02		
	dont Eco-Contribution					(1,44)		
2442.01	PREGYCOLLE 120 -SAC 25KG	1	U		10,85	10,85		
21398.01	PREGYLYS 35 -SAC 25KG	1	U		18,44	18,44		
750547.01	PREGY XS PE BLEU -SEAU 15KG	6	U		25,08	150,48		
BON N° 15837604 DU 13/02/26 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
<i>Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.</i> CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 3

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A N°ICS FR52ZZZ501825
Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr Option pour le paiement de la TVA d'après les débits 1279 0 N

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09151118 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
379846.01	VIS TTPC 25-LOT 4 BTES 1000 GYPSO dont Eco-Contribution	2	CO		20,65	41,30 (0,22)		
579012.01	SUSPENTE 30CM -BTE 50 GYPSO dont Eco-Contribution	13	U		15,15	196,95 (2,60)		
376137.01	BANDE JOINT 3D-150ML-CARTON10 GYPSO dont Eco-Contribution	1	CO		39,42	39,42 (0,35)		
312923.01	APPUI MURAL 140MM -BTE 50 GYPSO dont Eco-Contribution	2	U		39,39	78,78 (0,34)		
65385.01	BANDE RENFORT ANGLE ZEN -30ML GYPSO dont Eco-Contribution	10	U		7,58	75,80 (0,60)		
BON N° 15837732 DU 17/02/26 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 78318 FAURIE DANIEL								
519094.01	PIED CLOISON 150µ 260MM-100ML GYPSO dont Eco-Contribution	1	U		21,46	21,46 (0,19)		
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120 dont Eco-Contribution	12	M2		2,75	33,00 (1,44)		
315536.01	ISOCOTON PNX 120/60- 45MM R1,20 dont Eco-Contribution	102,96	M2		4,59	472,59 (2,06)		
423539.01	GR 32 PNX KRAFT 135/60-120MM R3,75 dont Eco-Contribution	16,20	M2		9,94	161,03 (2,27)		
BON N° 15837893 DU 20/02/26 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 78318 FAURIE DANIEL								
14087.02	PREGYPLAC DB BA13 270/120 dont Eco-Contribution	48,60	M2		6,34	308,12 (5,83)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 4

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A N°ICS FR52ZZZ501825
Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr Option pour le paiement de la TVA d'après les débits 1280 0N

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09151118 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120 dont Eco-Contribution	30	M2		2,75	82,50 (3,60)		
BON N° 15837980 DU 23/02/26 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 78318 FAURIE DANIEL								
14087.02	PREGYPLAC DB BA13 270/120 dont Eco-Contribution	90,72	M2		6,34	575,16 (10,89)		
6952.02	PREGYPLAC BA13 250/120 dont Eco-Contribution	30	M2		2,75	82,50 (3,60)		
2442.01	PREGYCOLLE 120 -SAC 25KG	1	U		10,56	10,56		
BON N° 15838132 DU 25/02/26 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
750547.01	PREGY XS PE BLEU -SEAU 15KG	3	U		25,08	75,24		
BON N° 15838135 DU 25/02/26 ENLEVE AG. CAHORS Signé par ALFRED V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
579012.01	SUSPENTE 30CM -BTE 50 GYPSO dont Eco-Contribution	14	U		12,12	169,68 (2,80)		
579016.01	SUSPENTE 40CM -BTE 50 GYPSO dont Eco-Contribution	5	U		16,16	80,80 (1,35)		
638357.01	VIS BANDES TTPC25 -BTE 1000 GYPSO dont Eco-Contribution	11	U		7,07	77,77 (0,66)		
379846.01	VIS TTPC 25-LOT 4 BTES 1000 GYPSO dont Eco-Contribution	5	CO		19,19	95,95 (0,55)		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel. CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 5

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A N°ICS FR52ZZ501825
Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr Option pour le paiement de la TVA d'après les débits 1281 0 N

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



FACTURE n° 09151118 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
379849.01	VIS TTPC 35-LOT 4 BTES 1000 GYPSO dont Eco-Contribution	1	CO		25,25	25,25 (0,14)		
288119.01	VIS TRPF 9,5-LOT 6 BTES 500 GYPSO dont Eco-Contribution	1	CO		29,29	29,29 (0,05)		
BON N° 15838182 DU 26/02/26 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par ALFRED								
V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
292665.01	RALLONGE -10M	1	U		41,62	41,62		
BON N° 15838184 DU 26/02/26 ENLEVE AG. CAHORS								
Signé par ALFRED								
V/REF: CHANTIER 10624 DEPOT								
252182.01	CORDEAU POLYPRO.TRESSE 1,5MM/100M	1	U		3,98	3,98		
252182.01	CORDEAU POLYPRO.TRESSE 1,5MM/100M	1	U		3,98	3,98		
	FRAIS FIXES					5,00		
	Total Eco-Contribution					(91,59)		

Veuillez trouver ci-dessous la liste des titulaires de cartes CHAUSSON autorisés à enlever des marchandises sur votre compte.

Carte N°2921001142088 Alfred DE ARO

Carte N°2921001141890 Gregory GIRARD

Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.

CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par	Sur votre compte
6.096,04	20,00% 1.219,21	7.315,25	31/03/26	L.C.R.	17807 00805 95321897119 23

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 6

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.

Siège social: CHAUSSON MATERIAUX 60 rue de Fenouillet BP 35140 Centre commercial Hexagone 31142 SAINT-ALBAN CEDEX
SAS au capital de 279560879 Euros RCS TOULOUSE 528648892 N°TVA FR83528648892 NAF 4673 A N°ICS FR52ZZZ501825
Tél 05 61 37 37 37 Fax 05 61 70 00 08 www.chausson.fr Option pour le paiement de la TVA d'après les débits 1282 0 N

chausson

MATÉRIAUX

Client n° 241562

N°TVA: FR88525094264

M. DE ARO ALFRED
SOUS LA GARENNE
46310 CONCORES



AVOIR

n° 09151120 du 28/02/26

Pour nous contacter, appelez le 05 65 35 28 92

CODE	DESIGNATION	QUANTITE	Un		PRIX H-T	MONTANT	T	NUANCE
Vos détails de règlement sont à transmettre à l'adresse mail : reglement@chausson.fr								
AVOIR N° 15837603 DU 13/02/26 SUR BON 15836558 AG. CAHORS								
V/REF: CHANTIER 27878 SOUYRI								
579012.01	SUSPENTE 30CM	-BTE 50 GYPSO	-5	U	26,72	-133,60		
Fraude au RIB : soyez vigilants ! Nous ne modifions jamais nos coordonnées bancaires. En cas de doute, contactez immédiatement votre interlocuteur habituel.								
CONDITIONS GENERALES DE VENTE AU VERSO								

Total H-T	T.V.A	Total T.T.C	Echéance	Règlement par
-133,60	20,00% -26,72	-160,32	31/03/26	** AVOIR **

NOS REF. BANCAIRES : BIC : BNPAFRPPCTO IBAN : FR7630004007640001003969634

Page 8

Les intérêts de retard calculés au taux appliqué par la BCE majoré de dix points courent à partir de la date de règlement indiquée sur la facture ou de l'échéance d'un effet impayé et ce, même en l'absence de protêt ou de mise en demeure par exploit d'huissier ou par lettre recommandée.
Aucun escompte ne sera accordé en cas de règlement anticipé.

Pour les clients professionnels : une indemnité forfaitaire de 40 Euros pour frais de recouvrement sera due de plein droit et sans notification préalable en cas de retard de paiement. Si les frais de recouvrement sont supérieurs à ce montant forfaitaire, une indemnisation complémentaire sera due, sur présentation des justificatifs.